



35 Plateau des Yvelines

Bullion, La Celle les Bordes

Cette balade vous offre des paysages contrastés entre la Celle en fond de vallée, les Bordes sur le rebord du plateau de Cernay, les coteaux et enfin la vaste étendue boisée du massif de Rambouillet traversée par de nombreuses voies royales rectilignes.

À VTT	2h	16,5km	historique (culture et patrimoine), nature et paysage	Ce parcours nécessite une bonne forme physique. Notamment de l'étape 7 à l'étape 8 où il y a alternance de montées et de descentes +/- importantes et +/- longues sur 3200 m.
-------	----	--------	--	--



Feuille de route

Départ : Sur la D 906 entre Cernay et Vieille-Eglise, prenez la D 61 en direction de la Celle-les-Bordes, puis gardez-vous au cimetière tout de suite après un pont.

1. Prenez la D 61 par la gauche et entrez dans le village de la Celle-les-Bordes. Au stop tout droit, vous longez alors le château de la Celle sur votre gauche ainsi que l'église sur la droite. A une fourche restez sur la D 61 direction Bullion. Vous traversez alors les champs, puis sur votre droite vous longez la forêt, puis une prairie et de nouveau la forêt.

L'église de la Celle :

L'implantation de la première église à la Celle est antérieure à l'an Mil. Quelques siècles plus tard, à l'issue de la guerre de Cent Ans, l'édifice est en ruine. L'église, reconstruite au XVIème siècle, est dédiée en 1524. Ce monument historique inscrit a été restauré récemment.

Le château de la Celle :

Construit par Claude de Harville, marquis de Palaiseau, dans le quart du XVIème siècle, il parvient à la duchesse d'Uzès au XIXème siècle. Le château abrite alors son équipage de chasse à courre composé de 60 chiens et chevaux. En 1883 s'instaura la coutume d'y célébrer la Saint Hubert, patron des chasseurs. L'office se concluait par la bénédiction de la meute. Artiste et femme charismatique, la duchesse d'Uzès fut la première "maitresse" d'équipage. Cette passion se traduit par la constitution progressive d'une collection de quelque 2400 bois de cerfs

Balade numéro 35 - Plateau des Yvelines

pris par l'équipage. Ces massacres tapissent une grande partie des murs et des plafonds du château.

2. Arrivé dans un grand virage à travers bois, prenez à droite le PR (balisage jaune), franchissez la barrière et suivez le chemin qui longe une clôture à droite.

3. Laissez passer un chemin sur votre gauche puis à la fourche à gauche en descente par le PR.

4. Au carrefour 1 ère à droite toujours sur le PR.

5. A l'intersection à gauche, puis tout droit en suivant le balisage PR jusqu'au lavoir dans Moutier.

6. Au lavoir tout droit sur le PR jusqu'à la route principale où vous prenez à droite sur le GR (balisage blanc et rouge).

La chapelle Sainte-Anne :

Ici s'élevait autrefois un prieuré bénédictin attesté dès 1262. La chapelle fut rebâtie au XVIème siècle puis restaurée et agrandie au XIXe. A proximité de la chapelle, coté forêt, se trouve une fontaine dédiée à Sainte Anne, flanquée d'un lavoir et d'un abreuvoir, lieu de dévotion contre la stérilité.

7. Après avoir traversé les habitations vous arrivez au hameau de la Claye : prenez le chemin à droite balise GR et toujours tout droit en suivant ce balisage jusqu'à la D 72.

8. A la route, traversez-la et continuez tout droit sur le chemin du Grand Veneur toujours balisé GR.

9. Arrivé à un croisement avec un poteau fléché continuez tout droit en suivant la direction « Etang de la Tour ». Suivre les balisages GR, PR et PNR.

10. A la Croix du Grand Veneur poursuivez tout droit toujours sur le GR et le PR en laissant le PNR partir sur votre gauche puis au croisement ou le GR et le PR tournent à droite continuez tout droit jusqu'au prochain carrefour.

La croix du Grand Veneur :

Elle marquait jadis le carrefour des sept chemins forestiers. La croix initiale aurait été érigée en l'honneur des Rohan au XVIIème siècle et aurait été déplacée à l'entrée de Clairefontaine. La croix du Grand Veneur, quant à elle, daterait de 1813.

11. Au croisement entre les parcelles forestières 22.10 en face à gauche 22.17 derrière à gauche et 22.18 derrière à droite, tournez à droite puis tout droit.

12. Au carrefour des Enclaves avec les parcelles forestières 20.28 en face à gauche et 20.26 derrière à droite, laissez le GR et le PNR sur votre gauche, pour prendre le PR à droite. Continuez toujours tout droit jusqu'au poteau des Enclaves.

13. Au poteau fléché poursuivez tout droit sur la route des Enclaves, attention à la descente. En bas de la descente vous arrivez sur une clôture, franchissez la passerelle en bois, et suivez le sentier qui longe le ruisseau. Vous passez alors une seconde passerelle puis vous longez une clôture sur votre droite. Arrivé à un pont sur votre gauche à la parcelle forestière 20.11 ne franchissez pas le pont et continuez tout droit en longeant la clôture. Puis 60m après ce pont prenez le chemin qui monte sur votre droite. Arrivé en haut poursuivez ce chemin qui part à gauche jusqu'à un croisement.

14. Au croisement tout droit sur le PR. Bientôt vous sortez de forêt et traversez les champs en descente. A la D 61 à droite toujours sur le PR. Vous êtes de retour au parking.

Le long des allées forestières et des chemins, de nombreux fossés ont été creusés pour permettre le drainage des Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse

Balade numéro 35 - Plateau des Yvelines

terres humides. Ils hébergent toute une petite faune aquatique et constituent donc aussi un milieu écologique riche que vous pouvez vous amuser à observer : tritons, têtards ou la salamandre jaune et noire, espèce protégée, s'y reproduisent ou y vivent.



